

## **The 14<sup>th</sup> and 15<sup>th</sup> of June.**

From Avesnes, on the 13<sup>th</sup> of June, Napoleon launched the following orders for the positions of the army for the next day:

*Ordre du jour. Avesnes, le 13 Juin 1815*

*Position de l'armée le 14.*

*Le grand quartier général à Beaumont. L'infanterie de la garde impériale sera bivouquée à un quart de lieue en avant de Beaumont et formera trois lignes: la jeune garde, les chasseurs et les grenadiers. M.le duc de Trévise reconnaîtra l'emplacement de ce camp; il aura soin que tout soit à sa place, artillerie, ambulances, équipages etc.*

*Le 1er régiment des grenadiers à pied se rendra à Beaumont.*

*La cavalerie de la garde impériale sera placée en arrière de Beaumont; mais les corps les plus éloignés n'en doivent pas être à une lieue.*

*Le 2e corps prendra position à Laire, c'est-à-dire le plus près possible de la frontière, sans la dépasser. Les quatre divisions de ce corps d'armée seront réunies et bivouqueront sur deux ou quatre lignes. Le quartier général au milieu; la cavalerie en avant, éclairant tous les débouchés, mais aussi sans dépasser la frontière, et la faisant respecter par les partisans ennemis qui voudraient la violer.*

*Les bivouacs seront placés de manière que les feux ne puissent être aperçus de l'ennemi; les généraux empêcheront que personne ne s'écarte du camp; ils s'assureront que la troupe est pourvue de cinquante cartouches par homme, quatre jours de pain et une demi-livre de riz; que l'artillerie et les ambulances sont en bon état, et les feront placer à leur ordre de bataille.*

*Ainsi le 2e corps sera disposé à se mettre en marche le 15 à trois heures du matin, si l'ordre en est donné, pour se porter sur Charleroi et y arriver avant neuf heures.*

*Le 1er corps prendra position à Solre-sur-Sambre, et il bivouquera aussi sur plusieurs lignes, observant, ainsi que le 2e corps, que ses feux ne puissent être aperçus de l'ennemi, que personne ne s'écarte du camp, et que les généraux s'assurent de l'état des munitions, des vivres de la troupe, et que l'artillerie et les ambulances soient placées à leur ordre de bataille.*

*Le 1er corps se tiendra également prêt à partir le 15, à trois heures du matin, pour suivre le mouvement du 2e corps; de manière que, dans la journée d'après-demain, ces deux corps manoeuvrent dans la même direction et se protègent.*

*Le 3e corps prendra position demain à une lieue en avant de Beaumont, le plus près de la frontière, sans cependant la dépasser ni souffrir qu'elle soit violée par aucun parti ennemi.*

*Le général Vandamme tiendra tout le monde à son poste, recommandera que les feux soient cachés et qu'il ne puissent être aperçus de l'ennemi. Il se conformera d'ailleurs à ce qui est prescrit au 2e corps pour les munitions, les vivres, l'artillerie et les ambulances, et pour être prêt à se mettre en mouvement le 15, à trois heures du matin.*

*Le 6e corps se portera en avant de Beaumont et sera bivouqué sur deux lignes à un quart de lieue du 3e corps. M.le comte Lobau choisira l'emplacement, et il fera observer les dispositions générales qui sont prescrites par le présent ordre.*

*M.le maréchal Grouchy portera les 1er, 2e, 3e et 4e corps de cavalerie en avant de Beaumont, et les établira au bivouac entre cette ville et Walcourt, faisant également respecter la frontière, empêchant que personne ne la dépasse, qu'on se laisse voir, ni que les feux puissent être aperçus de l'ennemi; et il se tiendra prêt à partir après demain à trois heures du matin, s'il en recoit l'ordre, pour se porter sur Charleroi et faire l'avant-garde de l'armée.*

*Il recommandera aux généraux de s'assurer si tous les cavaliers sont pourvus de cartouches, si leurs armes sont en bon état, et s'ils ont pour quatre jours de pain et la demi-livre de riz qui ont*

*été ordonnés, ont été délivrés. L'équipage de ponts sera bivouaqué derrière le 6e corps et en avant de l'infanterie de la Garde impériale. Le parc central d'artillerie sera en arrière de Beaumont.*

*L'armée de la Moselle prendra demain position en avant de Philippeville. M.le comte Gérard la disposera de manière à pouvoir partir après demain, le 15, à trois heures du matin, pour rejoindre le 3e corps et appuyer son mouvement sur Charleroi, suivant le nouvel ordre qui lui sera donné; mais le général Gérard aura soin de se bien garder, sur son flanc droit et en avant de lui, sur toutes les directions de Charleroi et de Namur. Si l'armée de la Moselle a des pontons à sa suite, M.le général Gérard les fera avancer le plus possible, afin de pouvoir en disposer.*

*Tous les corps d'armée feront marcher en tête les sapeurs et les moyens de passage que les généraux auront réunis.*

*Les sapeurs de la garde impériale, les ouvriers de la marine et les ouvriers de la réserve marcheront après le 6e corps et en tête de la garde. Tous les corps marcheront dans le plus grand ordre et serrés. Dans le mouvement sur Charleroi, on sera disposé à profiter de tous les passages, pour écraser les corps ennemis qui voudraient attaquer l'armée ou qui manoeuvraient contre elle.*

*Il n'y aura à Beaumont que le grand quartier général. Aucun autre ne devra y être établi, et la ville sera dégagée de tout embarras.*

*Les anciens règlements sur le quartier général et les équipages, sur l'ordre de marche, la police des voitures et bagages, et sur les blanchisseuses et les vivandières, seront remis en vigueur. Il sera fait à ce sujet un ordre général; mais en attendant, MM. les généraux commandant les corps d'armée prendront les dispositions en conséquence, et M.le grand prévôt fera exécuter ces règlements.*

*L'empereur ordonne que toutes les dispositions contenues dans le présent ordre soient tenues secrètes par MM.les généraux.*

*Par ordre de l'empereur:*

*Le maréchal de l'empire, major général, Duc de Dalmatie <sup>1</sup>*

General headquarters.

Before leaving for his last stage towards the armée du Nord, Beaumont (about 24 kilometres north-east of Avesnes) Napoleon wrote several documents. One of them – written to Davout in the morning hours - contained last instructions for the observation corps in case of an enemy invasion. <sup>2</sup> From Avesnes, it was also to his brother Joseph that Napoleon wrote that morning:

*Mon frère,*

*Je porte ce soir mon quartier impérial à Beaumont. Demain 15, je me porterai sur Charleroi, où est l'armée Prussienne; ce qui donnera lieu à une bataille ou à la retraite de l'ennemi. L'armée est belle et le temps assez beau; le pays parfaitement disposé. J'écrirai ce soir si l'on doit faire les communications le 16. En attendant, il faut que l'on se prépare. <sup>3</sup>*

It was also from Avesnes that Napoleon launched his proclamation for the army, which reads:

*Soldats !*

*C'est aujourd'hui l'anniversaire de Marengo et de Friedland, qui décidaient deux fois du destin de l'Europe; alors, comme après Austerlitz, comme après Wagram, nous fumes trop généreux ! Nous crumes aux protestations et aux serments des princes, que nous laissâmes sur le trône !*

*Aujourd'hui cependant, coalisés contre nous, ils en veulent à l'indépendance et aux droits les plus sacrés de la France. Ils ont commencé la plus injuste des agressions. Marchons donc à leur rencontre, eux et nous, ne sommes nous plus les mêmes hommes?*

*Soldats; à Iena, contre ces mêmes Prussiens, aujourd'hui si arrogants, vous étiez un contre trois, et à Montmirail, un contre six ! Que ceux d'entre vous qui ont été prisonniers des Anglais, vous fassent le récit de leurs pontons et des maux affreux qu'ils ont soufferts. Les Saxons, les Belges, les Hanovriens, les soldats de la Confédération du Rhin, gémissent d'être obligés de prêter leurs bras à la cause des princes, ennemis de la justice et des droits de tous les peuples. Ils savent que cette coalition est insatiable. Après avoir dévoré douze millions de Polonais, douze millions d'Italiens, un million de Saxons, six millions de Belges, elle devra dévorer les états du deuxième ordre de l'Allemagne !*

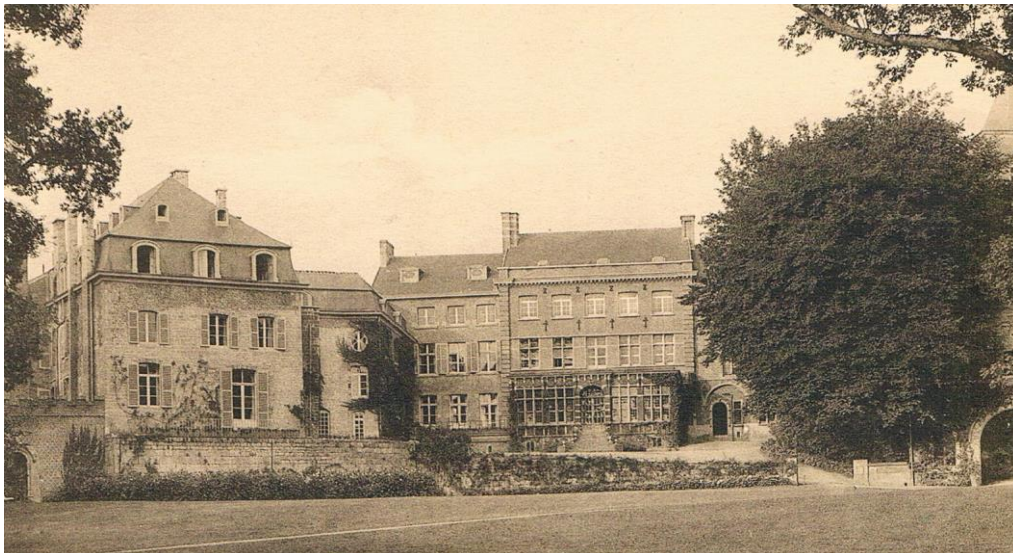
*Les insensés ! Un moment de prospérité les aveugle. L'oppression et l'humiliation du peuple français sont hors de leur pouvoir ! S'ils entrent en France ils y trouveront leur tombeau.*

*Soldats; nous avons des marches forcées à faire, des batailles à livrer, des périls à courir, mais avec de la contenance la victoire sera à nous; les droits, l'honneur et le bonheur de la patrie seront reconquis. Pour tout français qui a du coeur, le moment est arrivé de vaincre ou de périr !*

*Napoleon*<sup>4</sup>

Later that afternoon, Napoleon left with his Maison, the imperial headquarters, the 1<sup>st</sup> regiment of grenadiers and his escorte for Beaumont where he took in the evening his quarters in the château of Maurice Gabriel Joseph de Riquet, baron of the empire, count of Beaumont and Boussu and prince of Caraman-Chimay.<sup>5</sup>

It was here that he received also a local *maitresse de postes*, ms. Leporcq. She was in charge of the mail-district Mons – Beaumont – Chimay, and it was in this capacity that she was asked about all roads in her sector along the border, those leading from Beaumont towards Charleroi in particular.<sup>6</sup>





Napoleon's quarters in the château of Maurice Gabriel Joseph de Riquet, baron of the empire, count of Beaumont and Boussu and prince of Caraman-Chimay at Beaumont.

At the same time, special instructions were released to all corps commanders as “*d’adresser chaque soir, par un aide de camp ou officier d’état major un rapport succinct qui fasse connaitre exactement la position du qr.gal. de leur corps d’armée et celle des divisions sous leur ordres.*”<sup>7</sup>

Special attention was given to the topographical department of the imperial headquarters, led by colonel Broussand “pour faire lever avec exactitude les positions des corps d’armée. Il attachera à cet effet un ingénieur à chaque corps d’armée afin qu’on puisse toutes les fois qu’on les jugera nécessaire former le croquis gal. des marches, positions et champs de bataille de toute l’armée.”<sup>8</sup> Colonel Broussand reported the same day about the state of the roads connecting Beaumont to Charleroi. His report reads:

*Principale route de Beaumont à Charleroi. Route passable. On croit que l’ennemi y a fait des coupures depuis huit jours.*

*De Beaumont à Strée: 1 lieue 1/2*

*De Strée à Thully par Donstienne: 3/4 de lieue*

*De Thully à Marbaix: 1 petite lieue*

*De Marbaix à Montigny les Tigneux: 1 forte lieue*

*De Montigny les Tigneux à Charleroy passant par Marchienne au Pont: 1 forte lieue*

*Principale route des voitures très viable.*

*Autre route longeant la 1ere à droite:*

*De Beaumont à Clermont par le Bois de Clermont: 1 lieue petite 1/2*

*De Clermont à Ham sur Heure en passant par Floreinchamp: 2 fortes lieues*

*De Ham sur Heure en passant par chemin qui va au Chattellet en s’arretant à Louverval: 1 lieue 1/2*

*De Louverval à Charleroy par Couillet & Marcinelle: 1 lieue*

*Route passable.*

*On pourrait aussi, étant à Marbaix, se diriger sur le Chateau de Baumerée & de là à Charleroi.*

*Autre route à droite très viable & propre aux transports:*

*De Beaumont à Barbancon: 1 petite lieue*

*De Barbancon à Silenrieux passant par Bossus: 2 fortes lieues*

*De Silenrieux à Vaugenée & de là à Yves: 2 lieues*

*D'Yves à Charleroi par la Gde.route de Philippeville: 4 petites lieues*

*Route très praticable [sic]*

*Autre route à gauche de la 1ere:*

*De Beaumont à Sartiaux: 1 petite lieue*

*De Sartiaux à Rangnée: 1 lieue 1/2*

*De Rangnée à Gouzée, passant par Biesme sur Thuin: 1 lieue 1/2*

*De Gouzée à Baumerée: 1 lieue*

*De Baumerée à Charleroy par Marchienne au Pont: 1 lieue*

*Route difficile pour les transports mais cependant viable.*

*Le colonel commandant le service topographique de l'armée,*

*Broussand*

*à Beaumont, le 14 Juin 1815<sup>9</sup>*

Marshal Ney would have reached Beaumont around 10 p.m.<sup>10</sup>

The 1st corps.

As a follow up to his orders, d'Erlon carried out the order to place his 1st corps between Solre-sur-Sambre and the road leading from Avesnes to Maubeuge.<sup>11</sup>

As d'Erlon had placed his headquarters in the château at Solre-sur-Sambre, he issued that evening a general order, as can be read from the following document relating to the 3<sup>rd</sup> division:

*Solre-sur-Sambre 14 Juin 1815 au soir*

*La diane battra a quatre heures précises; l'ordre du jour de l'armée, daté du 14, sera lu aux troupes.*

*Signé, le lieutenant général commandant en chef d'Erlon*

*P.S. Les ponts sur la Sambre vont etre coupés. Si vous avez des troupes sur la rive gauche, veuillez les faire retirer au jour.*

*Pour copie conforme: l'adjudant commandant, chef d'état-major de la 3e division,*

*Ch. d'Arsonval<sup>12</sup>*

The 2<sup>nd</sup> corps.

Reille issued his march orders for the 14<sup>th</sup> of June:

*Ordre de mouvement pour le 14.*

*Le 2 corps ira prendre position aujourd'hui 14 du courant près de Laire Fosteau. MM.les lieutenant généraux calculeront leur marche de manière à être rendu dans cette position à 6 heures du soir.*

*Ils donneront ordre aux avant postes qui sont placés sur la ligne de rentrer à leur régiment et d'être également rendu à la position de Lair Fosteau à 6 heure du soir.*

*L'emplacement où les divisions devront camper sera indiqué à chaque chef d'état major des divisions par le général chef d'état major général du corps d'armée.*

*Mr. le lieutenant général Bachelu qui campe en première ligne avec la 5<sup>e</sup> division sera chargé d'établir un service d'avant postes d'infanterie et de cavalerie sur le front de la ligne que tiendra le corps d'armée en gardant tous les débouchés qui viennent de Thuin, Rhangnée [<sup>13</sup>] et Strée.*

*Il aura soin de ne pas de passer la frontière. Le 1er régiment de chasseurs à cheval sera mis à cet effet à sa disposition. Mr. le lieutenant général Piré avec le restant de la 4<sup>e</sup> division de cavalerie s'établira militairement à Fontaine Vallemont et mettra autant que possible sa cavalerie à couvert. Il aura soin de placer son artillerie en dehors du village de manière à pouvoir arriver facilement à Laire.*

*La batterie de réserve, le parc des vivres, l'ambulance et les administrations du quartier général s'établirait à Bussière.*

*La 9<sup>e</sup> division détachera un bataillon d'escorte pour leur garder le chef de ce bataillon les prendra dans son escorte dans la marche que fera le corps d'armée. L'artillerie et les ambulances des divisions suivront leur mouvement et seront placées à leur ordre de bataille dans les marches. Le corps d'armée se tiendra prêt à marcher demain à trois heures du matin.*<sup>14</sup>

This day, the 2<sup>nd</sup> corps moved to Leers-Fosteau, at less than 4 kilometres of the border, the four divisions in bivouac on two or four lines, headquarters in the middle and the cavalry in front, watching the frontier. The total bivouac stretched from Leers-Fosteau to Solre-sur-Sambre.<sup>15</sup> Reille had his headquarters in the château of Leers-Fosteau.<sup>16</sup>



The chateau at Leers-Fosteau, Reille's headquarters.

The 3<sup>rd</sup> corps.

As a result of the movement ordered by Soult on the 12<sup>th</sup> of June, the 3<sup>rd</sup> corps found itself east of Beaumont on the 13<sup>th</sup> of June. On the 14<sup>th</sup> of June, however, the corps was countermanded to another, temporary, position just south of Beaumont from where it took up bivouacs south of Clermont; the cavalry of Domon was in front of this village.<sup>17</sup> It was from his headquarters at Clermont [<sup>18</sup>] that general Vandamme wrote the following report to Soult on the situation of his corps on the evening of the 14<sup>th</sup> of June:

*Clermont, 14 Juin 1815*

*Monseigneur,*

*J'ai l'honneur de rendre compte à Votre Excellence que la 3<sup>me</sup> corps a fait le mouvement qui m'a été ordonné.*

*Les 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> divisions font un colonne, à cheval sur la route de Clermont, la droite à la ferme de Jettefeuille.<sup>19</sup>*

*La 8<sup>e</sup> est en avant de la 10<sup>e</sup> dans la même direction et sur la hauteur en arrière de Clermont.*

*La 3<sup>e</sup> division de cavalerie est en avant de Clermont.*

*La réserve et le parc d'artillerie en arrière de la 10<sup>e</sup> division. Je transmets à Votre Excellence les renseignements que je viens de recueillir. De Clermont à Charleroi, il y a 4 lieues.*

*La frontière est à une portée de carabine de Clermont. La route est bonne. Elle passe en sortant de Clermont entre Ausogne et Thully, de là à Marbais; dans ce dernier village la route de Charleroi a deux embranchements, l'un va sur Strée; l'autre sur Clermont.*

*De Marbais à Montigny le Tilleul. La route traverse la forêt l'espace d'une demi-lieue.*

*De Montigny à Marchiennes. La Sambre longue la gauche de ce dernier village. Il se trouve sur cette rivière un pont que l'ennemi a rétabli. Si l'on voulait éviter Marchienne il faudrait se jeter à droite et l'on trouverait le ruisseau d'Eur qui est profond, encaissé et sans pont.*

*A Donstienne, un quart de lieue en avant de Clermont il y a un poste de cavalerie de 10 à 12 hommes. Ce village a une communication couverte par un rideau avec Strée où l'on aperçoit également des postes de cavalerie. Je n'ai aperçu ce matin qu'environ deux escadrons.*

*Je joins ici, Monseigneur, une lettre du maréchal de camp Dupuy qui m'annonce que la garnison de Philippeville a fait un don patriotique de deux jours de solde.*

*J'ai l'honneur d'être, Monseigneur, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur, le général, Comte de l'Empire, Vandamme*<sup>20</sup>

Soult's reaction the same day upon this report was:

*J'ai reçu, Monsieur le Lieutenant-Général, votre lettre de ce jour où vous tracez un itinéraire sur Charleroi. Vous verrez, par l'ordre du mouvement que l'Empereur a donné et que je vous envoie, que les 2<sup>e</sup> et 1<sup>er</sup> corps doivent déboucher par Marchienne-au-Pont. Il ne faut donc pas que votre colonne aille aboutir à Marchienne, car il y aurait confusion, mais vous pourrez passer l'Heure à Ham, à Jamignon ou à Bomerée, où existent des ponts suivant la bonté de la route, et vous en préviendrez les généraux Pajol et Domon qui doivent vous précéder.*

*Je vous préviens qu'il vient de m'être rendu compte qu'il existe à Jamignon, un corps Prussien de 6000 hommes, avec du canon, qu'il faut faire en sorte enlever. J'en préviens aussi Mr. le Maréchal Grouchy, qui doit passer, avec les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> corps de cavalerie, par Stenrieux [sic] et Ives, où il prendra la route de Philippeville à Charleroi, afin qu'il règle ses mouvements en conséquence. Aussitôt que vous aurez des renseignements sur les ennemis, envoyez à l'Empereur des officiers pour rendre compte à Sa Majesté de ce que vous aurez appris.*<sup>21</sup>

From Clermont, Vandamme also wrote another note to Soult that day:

*Monseigneur,*

*J'ai reçu les deux lettres que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire pour me donner avis des ordres qu'elle a prescrits pour assurer les différents services du 3<sup>ème</sup> corps d'armée. Je m'empresse de remercier Votre Excellence de toutes ses bontés pour nous. Nous en sommes on ne peut plus reconnaissantes et nous saurons nous au rendre dignes par notre dévouement à la Patrie et à l'Empereur.*

*J'ai l'honneur d'être, Monseigneur, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur, le général Comte de l'Empire,*

*Vandamme*<sup>22</sup>

The 3<sup>rd</sup> corps was facing a serious supply problem, as it was chef de batallion Guyardin who wrote from Beaumont to Mr.Douradou, administrator of the 3rd corps:

*Beaumont, le 14 Juin 1815, à Mr.Douradou, ordonnateur du 3<sup>e</sup> corps, à Philippeville ou en route*

*Monsieur le ordonnateur,*

*Son Excellence le Gal.en chef, comte Vandamme, me charge d'avoir l'honneur de vous prévenir, que vous devez mettre tout en oeuvre, pour faire arriver sur Beaumont, le plus de vivres possible, de ceux que vous avez déjà pour le corps d'armée. Vous ferez prendre à vos convois la grande route de Philippeville à Beaumont.*

*Le quartier général sera établi ce soir à Clermont, village situé en peu en avant de Beaumont et à droite à une lieue distance. Si vous pouvez éviter de passer par Beaumont [sic] vous le ferez, attendu que cette ville va être encombrée de tout le quartier général de l'Empereur.*



*Son Excellence vous recommande de prescrire aux commissaires de guerre des places de Philippeville, Givet etc. de faire le plus de pain possible pour le service de toute l'armée. L'Empereur lui même a ordonné cette disposition.*

*Veillez indiquer par le retour de l'ordonnance, ou même renvoyez-en un autre plus fraîche, l'heure à peu près à laquelle votre tête de convoi pourra arriver.*

*Recevez, Monsieur l'ordonnateur, l'assurance de mon sincère attachement,*

*L'adjudant-commandant sous chef de l'état major Général du 3e corps d'armée, par son ordre  
Le chef de bataillon adjoint,*

*Guyardin* <sup>23</sup>

From Clermont also the following proclamation was sent for the 3<sup>rd</sup> corps:

*Soldats du 3e corps !*

*De nombreux ennemis menacent nos frontières et se proposent le pillage de notre pays, le partage de nos belles provinces, l'asservissement du peuple français.*

*Mille écrits séditieux ont été répandus dans vos rangs; ni les offres ni les menaces n'ont pu vous ébranler entièrement - à la patrie et à l'Empereur vous avez risqué les indignes menaces. C'est par des actes de valeur, d'héroïsme que vous allez répondre à toutes ces injures.*

*Nous sommes au moment de franchir les frontières pour porter les premiers coups; nous prouveront ce que peuvent sur nous, l'avenir de la patrie; l'attachement et l'admiration qui nous inspire notre auguste monarque. Guidés par son génie nous surmonterons tous les obstacles qui pourraient se présenter. Observez partout la plus exacte discipline sans elle il n'y a point de vraie gloire, elle assurera nos succès.*

*Au quartier général à Clermons [sic], le 14 Juin 1815,*

*le général en chef, signé, Comte Vandamme, [...] l'adjudant commandant sous chef de l'état major du 3e corps, Trezel* <sup>24</sup>

And colonel Trezel also issued the next order of the day on the 14<sup>th</sup> of June:

*Ordre du jour. D'après les ordres de Son Excellence le général en chef Comte Vandamme, messieurs les généraux commandant les divisions, le génie, l'artillerie, ainsi que monsieur l'ordonnateur en chef sont invités à envoyer tous les soirs à l'état major général, un sous-officier qui connaisse bien leur logement afin que les ordres n'éprouvent aucun retard. Au quartier général à Clermont, le 14 juin 1815.* <sup>25</sup>

*The armée de la Moselle.*

The order of the day for the 14<sup>th</sup> of June told Gérard to move his corps in front of Philippeville. Yet, having received Soult's order to march on Beaumont, the corps had gone there instead. In this new situation, the 14<sup>th</sup> division of Bourmont, after its detour towards Chimay, changed to face north-east and passed through Philippeville to find itself at nightfall very close to the frontier at Jamagne, Hemptinne and Florennes. In Florennes Bourmont set up his headquarters. Pécheux's division halted that night at Roly, 7 kilometres south of Philippeville, while Vichery's division reached Mariembourg, 5 kilometres further south. Maurin's cavalry division was at Couvin, another 6 kilometres further south while the

cuirassiers of Delort's division bivouacked between Couvin and Rocroi.<sup>26</sup> That evening, general Gérard wrote his report for Soult:

*Au quartier général à Philippeville, le quatorze Juin 1815  
À son Excellence, le major général, à Beaumont*

*Monseigneur,*

*La division d'infanterie, commandée par le lieutenant général Bourmont, occupe Florenne, Hemptinne et Jamaine, gardant son flanc droit et en avant de ces villages, principalement sur les directions de Charleroy et de Namur.*

*La division d'infanterie, commandée par le lieutenant général Pêcheux, arrive ce soir à Roly; elle se mettra en marche demain quinze, à trois heures précise du matin, se dirigeant sur Philippeville.*

*La tête de la division d'infanterie, commandée par le général Vichery, est arrivée ce soir à Mariembourg; elle sera demain quinze dans la matinée à Philippeville.*

*La sixième division de cavalerie, commandée par le lieutenant général Maurin, arrivera ce soir à Couvin et demain quinze, avant midi, à Philippeville.*

*La division de cuirassiers, du général Delort, doit également arriver demain quinze à Philippeville. Aussitôt [après] mon arrivée à Philippeville, j'ai donné les ordres pour faire réparer les coupures que Mr. le général Vandamme aurait fait faire sur les communications de Philippeville à Charleroy.*

*Je viens d'être prévenu que le ministre de la guerre a fait partir le douze de Metz pour l'armée de la Moselle, une compagnie de pontonniers avec une nacelle et trois voitures chargées d'outils et d'agrès: cette compagnie ne fera pas à Philippeville avant le dix huit.*

*Je prie etc. Gérard"<sup>27</sup>*

To lieutenant general Bourmont, Gérard wrote from Philippeville:

*Au quartier général, à Philippeville, le 14 Juin 1815*

*A monsieur le lieutenant général Bourmont, à Florennes.*

*Mon cher général,*

*Le maréchal Grouchy a dû porter aujourd'hui les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> corps de cavalerie au bivouac en avant de Beaumont, entre cette ville et Walcourt.*

*Vous devez vous garder avec soin votre flanc droit dans les directions de Charleroi et Namur. Mettez-vous en relations avec les postes de douaniers qui sont répartis sur toute la ligne frontière; le directeur des douanes est à Florennes.*

*Faites-vous rendre compte si les routes ont été coupées sur le territoire français, sur les communications qui conduisent à Charleroi. S'il existe des coupures de ce genre, requérez de suite le nombre d'habitants nécessaire et faites en sorte que ces communications soient praticables et rendues telles dans la nuit prochaine.*

*Je vous prie, mon chère général, de m'adresser encore aujourd'hui un rapport à ce sujet.*

*Lt. général en chef, comte Gérard*

*P.S. Assurez-vous si les communications de Florenne à Charleroi sont bonnes.<sup>28</sup>*

Bourmont complied with Gérard's request from his headquarters at Florennes at midnight right away, in writing to Hulot, one of his brigade commanders:

*Florennes, le 14 Juin 1815, à minuit*

*Vous connaissez l'ordre que j'ai donné relativement aux routes dont il s'agit dans la lettre ci-jointe du général en chef et, comme je pourrais bien m'absenter demain matin, je vous prie d'envoyer un officier de votre brigade, de très bonne heure à Hanzinelle et Hanzinne, en passant par Mériamé, afin de s'assurer qu'on travaille à la réparation de la route de Charleroi. S'il arrivait quelque incident à cet égard, je désirerais que vous voulussiez bien donner des ordres au nom du général en chef, comme je pourrais les donner moi-même, afin de lever tous les inconvénients qui pourraient se rencontrer et d'en rendre compte directement. Je vous prie d'agréer l'assurance de mon sincère et durable attachement.*

*Le lieutenant général, De Bourmont*<sup>29</sup>

The 6th corps.

Lobau was ordered on the 13<sup>th</sup> of June: “*Il se dirigera sur Beaumont et rendra compte de sa position et du disposition prise pour l'exécution des ordres de l'empereur.*”<sup>30</sup> Thus, Lobau moved his 6<sup>th</sup> corps the next day from Beaufort to a position to the east of Beaumont, bivouacking a quarter-league from the rear-guard of the 3rd corps which was south of Clermont. Teste's division, which was in the rear, passed the walls of Avesnes at 9 a.m. and rejoined the 6<sup>th</sup> corps later that day.<sup>31</sup>

The reserve-cavalry.

From Beaumont, it was Soult who worked out further orders for Grouchy in detail. One reads:

*Monsieur le maréchal,*

*Au moment où la campagne va s'ouvrir, je dois vous rappeler qu'il est extrêmement important que vous m'adressiez chaque fois par un aide de camp ou officier d'état major un rapport succinct qui me fasse connaître la position de votre quartier général et celle des quatre corps de cavalerie. Cet officier sera en même temps chargé de vous porter les ordres que Sa Majesté m'ordonnera de vous transmettre, et par ce moyen, je pourrai être assuré que ces ordres vous parviendront avec célérité, vous étant portés par un officier qui connaîtra parfaitement votre position.*

*Je ne puis trop vous recommander, Monsieur le Maréchal, de vous conformer à cette disposition. Recevez, Monsieur le Maréchal, l'assurance de ma haute considération etc.*

*Grouchy*

*P.S. Le rapport du jour sur vos opérations me sera apporté par un second officier que vous m'enverrez.*<sup>32</sup>

From Solre-le-Château, it was to general Pajol that Grouchy wrote during the morning of the 14<sup>th</sup> of June the following order:

*Veillez, général, vous mettre en marche aujourd'hui 14 Juin, de manière à arriver avec votre corps réuni au village de Bossus, en avant de Beaumont, à midi.*

*Vous y ferez une halte d'une heure, et y recevrez de nouveaux ordres sur la position définitive où le 1<sup>e</sup> corps devra bivouaquer ce soir.*

*Vous vous assurerez si tous les hommes de votre corps d'armée sont pourvus de cartouches; si leurs armes sont en bon état, et si les quatre jours de pain et la demi-livre de riz, qui ont été ordonnés, ont été délivrés.*

*Dans votre marche pour vous porter à la position provisoire de Bossus, vous veillerez à ce que personne ne s'écarte de la colonne et ne dépasse la frontière. Lorsqu'on sera établi au bivouac pour la nuit, bivouac que je vous m'indiquerai à votre arrivée à Bossus, il faudra que vous fassiez placer les feux de manière à ne pouvoir être aperçu de l'ennemi. On se mettra à cet effet, en arrière des bois et des boqueteaux que je désignerai. Je serai, de ma personne, à Bossus; vous viendrez vous y aboucher avec moi. Il faudra y être rendu au plus tard, avec votre corps d'armée, à midi. Recevez etc.*<sup>33</sup>

Pajol moved - along Beaumont - over the road leading towards Silenriex in a column of six regiments, having a strong vanguard in front and sentries on their flanks, as if the corps was in a reconnaissance. That night, members of this cavalry corps were involved in repairing the roads leading through the forest of St.Naubert (this forest lies just north of Fontenelle and Walcourt, connecting them over a distance of about 3 kilometres).<sup>34</sup> Eventually, the corps bivouac was at Fontenelle and Walcourt.<sup>35</sup> Exelmans' 2nd corps of cavalry eventually took up its bivouacs in and around Bossus.<sup>36</sup>

Having arrived at Bossu himself, Grouchy wrote to Soult at 2 p.m.

*Bossus, le 14 Juin 1815, à 2 heures après-midi*

*Monsieur le maréchal, Je m'empresse de vous prévenir que les hommes du train des batteries d'artillerie attachées aux 4e et 5e divisions, formant le 1er corps de cavalerie, sont dans une déplorable situation quant à l'habillement et au personnel. Il en est de même des soldats du train de la batterie de la 13e division, appartenant au 4e corps.*

*Les soldats du train sont, pour la plupart, des enfants, ils n'ont point de capotes, peu de bons vêtements, point de bottes. Si le temps froid et pluvieux continue, ils tomberont malades au bivouac, et désertent. On me rend même compte que plusieurs ont déjà disparu.*

*J'ai l'honneur de vous prier, Monsieur le Maréchal, de faire changer, dès qu'il sera possible, les soldats du train de ces trois batteries ou au moins de leur faire donner des vêtements. La chose est d'autant plus nécessaire que ce sont précisément les batteries attachées au 1er corps, uniquement composé de cavalerie légère et destiné à former l'avant-garde, qui se trouvent les moins bonnes.*

*Il n'y a point de caisson d'infanterie attaché aux batteries du 1er corps de cavalerie. Il est indispensable qu'il en soit envoyé sans délai, et je vous prie d'en donner l'ordre.*

*Quoique le général commandant l'artillerie des corps de cavalerie écrive, pour les mêmes objets dont je vous entretiens dans cette lettre, au Lt.Gal.Ruty, j'ai cru devoir aussi vous en parler, à raison de l'intérêt majeur dont ils sont. Recevez, Monsieur le maréchal, les assurances de ma haute considération.*"<sup>37</sup>

Later that day, Grouchy wrote his reports to both Napoleon and Soult. The first one reads:

*Sire,*

*J'ai l'honneur de transmettre à Votre Majesté la lettre par laquelle le général Pajol me fournit quelques renseignements sur l'ennemi, et sur un mouvement qu'il présume qu'il aurait pu faire vers Mons.*

*Je joins aussi ici le rapport d'un lieutenant des douanes, employé à Bossus, et que j'ai envoyé de l'autre côté de la frontière. Cet individu a précédemment servi dans les chasseurs de la garde. Le zèle et le dévouement dont il est animé pourraient peut-être être utilisés.*

*Je le charge donc de ces lignes, pensant qu'il s'acquitterait bien de telle mission que Votre Majesté voudrait lui confier. Je suis etc.*

*Grouchy*<sup>38</sup>

And to Soult, Grouchy finally reported about his positions that evening:

*Monsieur le maréchal,*

*J'ai l'honneur de vous rendre compte que le 1er corps de cavalerie est bivouaqué à Fontenelle et à Valcourt, le 2<sup>e</sup> à Bossus, et les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> corps à la lisière du bois de Gayolle.*

*Je vous envoie un de mes officiers de Bossus, où j'ai établi mon quartier général, pour recevoir vos ordres pour demain.*

*Je vous transmettrai, sous une couple d'heures un rapport que j'attends d'un des douaniers de cette partie de la frontière, qui promet de m'instruire de ce qui se passe en face de nous.*

*Le bruit que nous devons attaquer demain 15, y est général depuis plusieurs jours.*

*Recevrez etc.*

*Grouchy*<sup>39</sup>

The imperial guard.

The imperial guard was to put its infantry a quarter-league north of Beaumont and form up in three lines: young guard, chasseurs and grenadiers. The cavalry was to place itself just south of Beaumont, maximum about 4.5 kilometres away. There is no evidence that the imperial guard was not actually placed like this.<sup>40</sup> It was on the 14<sup>th</sup> of June, however, that its commander, marshal Mortier, was unable to participate in the upcoming campaign due to a sudden sciatica; he was replaced by count Drouot.

The *équipage de pont*, at Guise, had been ordered on the 6<sup>th</sup> of June to be fully operational by the 12<sup>th</sup> of June. That day, it moved from Guise to a position in front of Avesnes.<sup>41</sup> And on the 13<sup>th</sup> of June Napoleon sent Soult the following order from Avesnes:

*Mon cousin, donnez ordre que l'équipage de pont se rende ce jour derrière Solre, route de Beaumont - au quartier général d'Avesnes, le 13 Juin 1815, à midi. Napoleon. Exp.le 13 Juin.*<sup>42</sup>

The order was complied with the next day.

On the evening of the 14<sup>th</sup> of June, Soult issued extensive orders for the advance towards the Sambre of the first day of the campaign. <sup>43</sup> They read:

*Beaumont, 14 Juin 1815*

*Ordre de mouvement*

*Demain 15, à deux heures et demie du matin, la division de cavalerie légère du général Vandamme montera à cheval et se portera sur la route de Charleroi. Elle enverra des partis dans toutes les directions pour éclairer le pays et enlever les postes ennemis; mais chacun de ces partis sera au moins de 50 hommes. Avant de mettre en marche la division, le général Vandamme s'assurera qu'elle est pourvue de cartouches.*

*A la même heure, le lieutenant général Pajol réunira le 1er corps de cavalerie et suivra le mouvement de la division du général Domon, qui sera sous les ordres du général Pajol. Les divisions du 1er corps de cavalerie ne fourniront point de détachements; ils seront pris dans la 3e division. Le général Domon laissera sa batterie d'artillerie pour marcher après le 1er bataillon du 3e corps d'infanterie; le lieutenant général Vandamme lui donnera des ordres en conséquence.*

*Le lieutenant général Vandamme fera battre la diane à deux heures et demie du matin; à trois heures il mettra en marche son corps d'armée et le dirigera sur Charleroi. La totalité de ses bagages et embarras seront parqués en arrière, et ne se mettront en marche qu'après le 6e corps et la Garde impériale auront passé. Ils seront sous les ordres du vagemestre général, qui les réunira à ceux du 6e corps, de la Garde Impériale et du grand quartier général, et leur donnera des ordres de mouvement.*

*Chaque division du 3e corps d'armée aura avec elle sa batterie et ses ambulances; toute autre voiture qui serait dans les rangs sera brûlée.*

*M.le comte Lobau fera battre la diane à trois heures et demie, et il mettra en marche le 6e corps d'armée à quatre heures pour suivre le mouvement du général Vandamme et l'appuyer. Il fera observer, pour les troupes, l'artillerie, les ambulances et les bagages, le même ordre de marche qui est prescrit au 3e corps.*

*Les bagages du 6e corps seront réunis à ceux du 3e, sous les ordres du vagemestre général, ainsi qu'il est dit.*

*La jeune garde battra la diane à quatre heures et demie, et se mettra en marche à cinq heures; elle suivra le mouvement du 6e corps sur la route de Charleroi.*

*Les chasseurs à pied de la Garde battront la diane à cinq heures, et se mettront en marche à cinq heures et demie pour suivre le mouvement de la Jeune Garde.*

*Les grenadiers à pied de la Garde battront la diane à cinq heures et demie, et partiront à six heures pour suivre le mouvement des chasseurs à pied.*

*Le même ordre de marche pour l'artillerie, les ambulances et les bagages, prescrit pour le 3e corps d'infanterie, sera observé dans la Garde impériale. Les bagages de la garde seront réunis à ceux des 3e et 6e corps d'armée, sous les ordres du vagemestre général, qui les fera mettre en mouvement.*

*M.le maréchal Grouchy fera monter à cheval, à cinq heures et demie du matin, celui des trois autres corps de cavalerie qui sera le plus près de la route, et il lui fera suivre le mouvement sur Charleroi; les deux autres corps partiront successivement à une heure d'intervalle l'un de l'autre. Mais M.le maréchal Grouchy aura soin de faire marcher la cavalerie sur les chemins latéraux de la route principale que la colonne d'infanterie suivra, afin d'éviter l'encombrement et aussi pour que sa cavalerie observe un meilleur ordre.*

*Il prescrira que la totalité des bagages restent en arrière, parqués et réunis, jusqu'au moment où le vagemestre général leur donnera l'ordre d'avancer.*

*M. le comte Reille fera battre la diane à deux heures et demie du matin, et il mettra en marche le 2e corps à trois heures; il le dirigera sur Marchiennes-au-Pont, où il fera en sorte d'être rendu avant neuf heures du matin. Il fera garder tous les ponts de la Sambre, afin que personne ne passe; les postes qu'il laissera seront successivement relevés par le 1er corps; mais il doit tâcher de prévenir l'ennemi à ces ponts pour qu'ils ne soient pas détruits, surtout celui de Marchiennes-au-Pont, par lequel il sera probablement dans le cas de déboucher et qu'il faudrait faire aussitôt réparer s'il avait été endommagé.*

*A Thuin et à Marchienne, ainsi que dans tous les villages sur sa route, M. le comte Reille interrogera les habitants, afin d'avoir des nouvelles des positions et forces des armées ennemis. Il fera aussi prendre les lettres dans les bureaux de poste et les dépouillera pour faire aussitôt parvenir à l'empereur les renseignements qu'il aura obtenus.*

*M. le comte d'Erlon mettra en marche le 1er corps à trois heures du matin, et le dirigera aussi sur Charleroi, en suivant le mouvement du 2e corps, duquel il gagnera la gauche le plus tôt possible, pour le soutenir et l'appuyer au besoin. Il tiendra une brigade de cavalerie en arrière pour se couvrir et pour maintenir par de petits détachements ses communications avec Maubeuge. Il enverra des partis en avant de cette place, dans les directions de Mons et de Binche, jusqu'à la frontière, pour avoir des nouvelles des ennemis et en rendre compte aussitôt; ces partis auront soin de ne pas se compromettre et de ne pas dépasser la frontière.*

*M. le comte d'Erlon fera occuper Thuin par une division; et, si le pont de cette ville était détruit, il le ferait aussitôt réparer, en même temps qu'il fera tracer et exécuter immédiatement une tête de pont sur la rive gauche. La division qui sera à Thuin gardera aussi le pont de l'abbaye d'Aulne, où M. le comte d'Erlon fera également construire une tête de pont sur la rive gauche.*

*Le même ordre de marche prescrit au 3e corps pour l'artillerie, les ambulances et les bagages sera observé aux 2e et 1er corps, qui feront réunir et marcher leurs bagages à la gauche du 1er corps sous les ordres du vagemestre le plus ancien.*

*Le 4e corps (armée de la Moselle) a reçu l'ordre de prendre aujourd'hui position en avant de Philippeville. Si son mouvement est opéré et si les divisions qui composent ce corps d'armée sont réunies, M. le lieutenant général Gérard les mettra en marche demain à trois heures du matin et les dirigera sur Charleroi. Il aura soin de se tenir à hauteur du 3e corps, avec lequel il communiquera, afin d'arriver à peu près en même temps devant Charleroi; mais le général Gérard fera éclairer sa droite et tous les débouchés qui vont sur Namur. Il marchera serré en ordre de bataille, et fera laisser à Philippeville tous ses bagages et embarras, afin que son corps d'armée, se trouvant plus léger, se trouve à même de manoeuvrer.*

*Le général Gérard donnera ordre à la 14e division de cavalerie, qui a dû aussi arriver aujourd'hui à Philippeville, de suivre le mouvement de son corps d'armée sur Charleroi, où cette division joindra le 4e corps de cavalerie.*

*Les lieutenants généraux Reille, Vandamme, Gérard et Pajol se mettront en communication par de fréquents partis, et ils régleront leur marche de manière à arriver en masse et ensemble devant Charleroi. Ils mettront, autant que possible, à l'avant-garde des officiers qui parlent flamand, pour interroger les habitants et en prendre des renseignements; mais ces officiers s'annonceront comme commandant des partis, sans dire que l'armée est en arrière.*

*Les lieutenants généraux Reille, Vandamme et Gérard feront marcher tous les sapeurs de leur corps d'armée (ayant avec eux des moyens pour réparer les ponts) après le premier régiment d'infanterie légère, et ils donneront ordre aux officiers du génie de faire réparer les mauvais passages, ouvrir des communications latérales et placer des ponts sur les courants d'eau où l'infanterie devrait se mouiller pour les franchir.*

*Les marins, les sapeurs de la garde et les sapeurs de la réserve marcheront après le premier régiment du 3e corps. Les lieutenants généraux Rognat et Haxo seront à leur tête; ils n'emmèneront avec eux que deux ou trois voitures; le surplus du parc du génie marchera à la gauche du 3e corps. Si on rencontre l'ennemi ces troupes ne seront point engagés, mais les*

*généraux Rogniat en Haxo les emploieront aux travaux de passages de rivière, de têtes de pont, de réparations de chemins et d'ouverture de communications etc.*

*La cavalerie de la Garde suivra le mouvement sur Charleroi et partira à huit heures.*

*L'empereur sera à l'avant-garde, sur la route de Charleroi. MM. les lieutenants généraux auront soin d'envoyer à Sa Majesté de fréquents rapports sur leurs mouvements et les renseignements qu'ils auront recueillis. Ils sont prévenus que l'intention de Sa Majesté est d'avoir passé la Sambre avant midi, et de porter l'armée à la rive gauche de cette rivière.*

*L'équipage de ponts sera divisé en deux sections; la première section se subdivisera en trois parties, chacune de 5 pontons et 5 bateaux d'avant-garde, pour jeter trois ponts sur la Sambre. Il y aura à chacune de ces subdivisions une compagnie de pontonniers.*

*La première section marchera à la suite du parc du génie après le 3<sup>e</sup> corps.*

*La deuxième section restera avec le parc de réserve d'artillerie à la colonne des bagages; elle aura avec elle la 4<sup>e</sup> compagnie de pontonniers.*

*Les équipages de l'empereur et les bagages du grand quartier général seront réunis et se mettront en marche à dix heures. Aussitôt qu'ils seront passés, le vauquemestre général fera partir les équipages de la Garde impériale, du 3<sup>e</sup> corps et du 6<sup>e</sup> corps; en même temps il enverra ordre à la colonne d'équipages de la réserve de cavalerie de se mettre en marche et de suivre la direction que la cavalerie aura prise.*

*Les ambulances de l'armée suivront le quartier général et marcheront en tête des bagages; mais, dans aucun cas, ces bagages, ainsi que les parcs de réserve de l'artillerie et la seconde section de l'équipage de ponts, ne s'approcheront à plus de trois lieues de l'armée, à moins d'ordres du major général, et ils ne passeront la Sambre aussi que par ordre.*

*Le vauquemestre général formera des divisions de ces bagages, et il y mettra des officiers pour les commander, afin de pouvoir en détacher ce qui sera ensuite appelé au quartier général ou pour le service des officiers.*

*L'intendant général fera réunir à cette colonne d'équipages la totalité des bagages et transports de l'administration, auxquels il sera assigné un rang dans la colonne.*

*Les voitures qui seront en retard prendront la gauche, et ne pourront sortir du rang qui leur sera donné que par ordre du vauquemestre général.*

*L'empereur ordonne que toutes les voitures d'équipages qui seront trouvées dans les colonnes d'infanterie, de cavalerie ou d'artillerie soient brûlées, ainsi que les voitures de la colonne des équipages qui quitteront leur rang et intervertiront l'ordre de marche sans la permission expresse du vauquemestre général.*

*A cet effet, il sera mis un détachement de 50 gendarmes à la disposition du vauquemestre général, qui est responsable, ainsi que tous les officiers de la gendarmerie et les gendarmes, de l'exécution de ces dispositions, desquelles le succès de la campagne peut dépendre.*

*Par ordre de l'Empereur:*

*Le maréchal de l'Empire, major-général, Duc de Dalmatie*<sup>44</sup>

In the evening, Soult sent Grouchy the *ordre de mouvement*, with a covering letter which reads:

*Je vous envoie, Monsieur le maréchal, l'ordre de mouvement pour demain, que l'empereur vient de donner; conformez-vous à ce qui vous est prescrit dans cet ordre.*

*Plusieurs routes mènent à Charleroi, en partant de Beaumont: celle de droite passe à Bossus, Fleurieux, Vaugenée et Ives, où elle joint la grand'route de Philippeville à Charleroi: c'est cette route que vous devez prendre, afin de ne pas tomber dans les autres colonnes; mais auparavant faites-la bien reconnaître et réglez votre mouvement de manière à être toujours à hauteur de la colonne de gauche, à la tête de laquelle le général Pajol doit marcher.*



*Je préviens de la direction que vous prenez M.le lieutenant général Gérard, dont le corps est formé en avant de Philippeville, et qui doit aussi se porter sur Charleroi par la même direction.*

*Je dois vous prévenir qu'il vient de m'être rendu compte qu'un corps de six mille Prussiens, infanterie, est établi à Jamignon; si cela est vrai, l'Empereur veut que ce corps soit enlevé; ainsi vous manoeuvrerez en conséquence. J'écris dans le même sens aux lieutenants généraux Vandamme et Gérard. [<sup>45</sup>]*

*Envoyez-moi un officier au moment où vous vous mettez en marche, et ensuite toutes les heures pendant le mouvement. <sup>46</sup>*

Resulting from this "ordre de mouvement" Grouchy sent several corps commanders under his command from Bossus the following orders on the very early morning of the 15<sup>th</sup> of June:

*Bossus, le 15 Juin 1815*

*Le maréchal Grouchy au général Pajol,*

*Veillez, mon cher général, faire monter votre corps d'armée à cheval à 2 heures 1/2 du matin, et le réunir à la division de cavalerie du général Domon, qui passera sous vos ordres et formera l'avant-garde de l'armée, qui se porte sur Charleroi.*

*La division du général Domon doit se trouver à la gauche du général Soult, du côté de Castellon.*

*Ci-joint copie de l'ordre de mouvement, qui vous donnera l'explication de ce que vous avez à faire; marchant avec les trois autres corps de cavalerie par une direction différente de celle que vous suivez, c'est avec le général Vandamme que vous aurez à agir. Vous recevez des ordres immédiats du général Vandamme soit de l'empereur qui marche lui-même à l'avant-garde.*

*Il m'est prescrit de me porter sur Charleroi, en passant par Bossus, Fleurieux et Ives, où l'on m'écrit que se trouve la grande route de Philippeville à Charleroi. Comme il m'est prescrit de marcher à l'hauteur de la colonne de gauche, à la tête de laquelle vous devez être, vous aurez soin de vous mettre en communication avec moi, par l'envoi de fréquents partis.*

*Recevez l'assurance de mon attachement sincère,*

*Maréchal de Grouchy <sup>47</sup>*

And to general Kellerman:

*Mon cher général, lorsque l'Empereur me fait connaître les points occupés par sa Garde, je ne manque pas d'en instruire les commandants des corps sous mes ordres: mais hier comme aujourd'hui, j'ai ignoré où la Garde Impériale était stationnée.*

*Je n'ai donc pu vous le dire. Je vous ai textuellement transmis ce matin les ordres des Sa Majesté. Elle a voulu que toute l'armée bivouaquant aujourd'hui. Comme vous, je sais que des bivouacs par un temps affreux font un tort irréparable à la cavalerie, mais je sais aussi qu'il ne appartient point de modifier les ordres que je recois. Je dois les faire exécuter en m'affligeant et en me bornant à en représenter les funestes effets.*

*Je pense qu'on marchera demain à la pointe du jour. Tâchez d'avoir des nouvelles de la division L'héritier afin de pouvoir la rallier dans la journée de demain. Une fois pour toutes, dès que votre quartier général est fixé dans un endroit, envoyez à mon quartier un officier et un sous-officier pour pouvoir vous reporter les ordres que je peux avoir à donner à votre*

*corps. Faites-en partir pour Bossus à la reception de la présente, car j'aurai seulement sous peu d'heures un ordre de mouvement à vous envoyer pour demain. Recevez etc.* <sup>48</sup>

And:

*Veillez, mon cher général, faire monter à cheval la division que vous avez avec vous, et la mettre en marche des bivouacs qu'elle occupe, de manière à être rendue à Bossus à six heures du matin. Je vous prie de vous y trouver de votre personne à cinq heures, afin que je puis vous donner connaissance, avant d'en partir, de l'ordre de mouvement par lequel l'armée se porte sur Charleroi. Il est tellement long que je ne saurais vous en remettre la copie qu'à votre arrivée ici.*

*Les 2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> corps de cavalerie, à la tête desquels je marcherai, doivent se porter sur Charleroi en passant par Bossus, Fleurieux, Vogennes et Ives, d'où nous suivrons la grande route de Philippeville à Charleroi. A raison de la position d'où il part, le 3<sup>e</sup> corps marchera, aujourd'hui seulement, après le 4<sup>e</sup>.*

*Ayez soin de dégager votre corps de toute espèce de voitures et de bagages lesquelles doivent rester en arrière jusqu'à ce qu'un ordre du vagemestre général prescrive de les faire avancer. Vous pourrez seulement les faire porter jusques à Bossus, où ils se réuniront aux équipages du 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> corps.*

*Veillez envoyer au général Lhéritier l'ordre de vous suivre le plus rapidement possible en passant par Bossus, Fleurieux, Vogenes et Yve.*

*Recevez etc.*

*Grouchy* <sup>49</sup>

That night, at least the division Roussel d'Hurbal spent the night west of the one division of the 4th corps of Milhaud, towards Barbencon, while the division of Lhéritier was further to the rear towards Solre-le-Château where it came from. <sup>50</sup>

And to Milhaud, Grouchy wrote:

*Bossus, le 15 Juin 1815*

*Veillez, mon cher général, faire monter à cheval le corps que vous commandez, à 4 heures ½ du matin, et le mettre en marche de manière à être rendu à Bossus à 5 heures ½.*

*Je désire que vous vous y trouvez de votre personne un peu auparavant afin que vous donne connaissance de l'ordre de mouvement par lequel l'armée se porte sur Charleroi. Il est si long que je ne pourrais vous en remettre la copie qu'à votre arrivée ici.*

*Les 2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> corps de cavalerie, à la tête desquels je marcherai, doivent se porter sur Charleroi en passant par Bossus, Fleurieux, Vogenes et Yves, d'où nous suivrons la grande route de Philippeville à Charleroi; ayez soin de dégager votre corps de toute espèce de voitures, de bagages et d'autres, lesquels doivent rester en arrière jusqu'à ce que l'ordre de vagemestre général prescrive de les faire avancer. Vous pourrez seulement les faire porter jusqu'à Bossus, où se réuniront les équipages des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> corps.*

*Ci-joint une proclamation de l'Empereur à l'armée; faites la lire à la tête des corps un moment avant de les mettre en marche.*

*Recevez etc.*

*Grouchy*

*P.S. Je vous attends à 5 heures précises* <sup>51</sup>

Of Milhaud's corps, the division of Wathier spent the night between the corps of Exelmans and Kellermann (see above). <sup>52</sup>

Masking the concentration of the *armée du Nord*.

Napoleon took several measures to pin the allied armies of Wellington and Blücher in their cantonments on the one hand and to keep the concentration of his *armée du Nord* secret as long as possible on the other. <sup>53</sup>

First of all, it had been on the 7<sup>th</sup> of June that he had cut all communications on the frontier. Naval activities had also been reduced. Further, as movements of the Imperial Guard were the utmost sign that war was imminent, its movements starting from Paris were set in as late as possible and then through forced marches as well, while those as coming from Compiègne were led north through an initial march in the direction of Paris, as if the corps was retiring to the capital.

As the corps of d'Erlon had been stationary around Valenciennes in front of Wellington's sector since late March, the moment it was supposed to move further east by the order of the 10<sup>th</sup> of June, it was to do so not in a straight line through Bavay, but through Le Quesnoy as to give the impression it moved away from the border. On the line stretching from Duinkerque to Maubeuge, detachments of garrisons of national guards coming from *places fortes* were also engaged in replacing line units, or masking their movements by making demonstrations towards the frontier. At the frontier between Armentières and Aostaing (about 12 kilometres to the west and 5 kilometres to the east from Lille respectively), a line of outposts was formed by the 3<sup>rd</sup> and 4<sup>th</sup> battalions des Ardennes. At Bouvignes – at about halfway between Lille and Tournai – some 100 men of the national guard formed another post.

At the same time, Napoleon was well aware of the fact that the departments involved, especially those of the *Pas de Calais* and *du Nord* were strongholds of anti-Bonapartist feelings. Napoleon was especially anxious for any enemy irruptions in these regions and it was for this reason that he had appointed general Gazan on the 5<sup>th</sup> of June as commander of the *places fortes* at the Somme river. <sup>54</sup> Gazan took a part of the garrisons in the north for the formation of *colonnes mobiles*. These columns were used to maintain these departments as they were supposed to be, i.e. in compliance with the imperial order and without the presence of any enemy elements whatsoever. In case of a successful campaign in the Netherlands, Gazan was supposed to assemble his forces and to enter this country in order to blockade *places fortes* there.

Parallel to the order for the *armée de la Moselle* to leave for the *armée du Nord*, the 2<sup>nd</sup> reserve *division militaire* of national guards, based at Nancy and led by general Rouyer, was ordered to take its place. Rouyer accordingly led his division (some 5600 men strong) on and after the 7<sup>th</sup> of June from Nancy to positions between Metz and Thionville. In front of the division stood a network of surveillance units at Sarrebruck, Sierck and Rodemach. They, in their turn, were connected by a *cordon de surveillance* composed of six free corps, some 2550 men strong. In total, some 6000 men stood between Bitch and Longwy, a distance of some 200 kilometres. In case of an enemy attack, these forces were far too weak to offer any serious resistance. Therefore, Rouyer was supposed to manoeuvre towards the Vosges and to seek the support of Rapp's *armée du Rhin*.

Further west, at Mézières, on the 13<sup>th</sup> of June, the 2<sup>nd</sup> *division militaire* on the river Meuse – led by general Dumonceau – was ordered by Napoleon to make an irruption with forces coming from the garrisons of both Mézières and Givet towards Dinant, at the river Meuse. Dumonceau had strict orders not to let these forces cut off by the Prussian forces there (these

were those of the 3<sup>rd</sup> corps). Accordingly, on the 14<sup>th</sup> of June, Dumonceau left from Mézières with two battalions and on their way north these were reinforced with units coming from the garrison of Givet which was led by general Bourcke. With this force - some 3000 men strong - Dumonceau advanced on the 17<sup>th</sup> of June towards Dinant and in doing so he scattered the Dutch cordon of customs. Soon, his activities were rendered useless by the defeat at Waterloo. In making a demonstration from Givet, Napoleon intentionally teased the Prussian army right from the very beginning because of their fear for a French offensive upon their centre and as coming from Givet.<sup>55</sup>

The arrival of Napoleon himself at the *armée du Nord* was of course also a sign that hostilities were imminent. Therefore, it was only on the 12<sup>th</sup> of June that he left the capital for Soissons.

### Observations.

On the night of the 14<sup>th</sup> of June, the units of the French army were located thus: to the left, the 2<sup>nd</sup> corps was between Leers-Fosteau and Solre-sur-Sambre, while the 1st corps had its front at Solre-sur-Sambre and the remainder extending further to the rear, most probably as far as Recquignies.

In the centre, the 3<sup>rd</sup> corps stood at Clermont and immediately south of it, while the 6<sup>th</sup> corps was immediately east of Beaumont, in rear of Lobau's rear-guard. Of the reserve cavalry, the corps of Pajol stood at and around Walcourt and Fontenelle, while the one of Exelmans was at and around Bossus.

The division Roussel d'Hurbal of Kellermann's corps most probably spent the night probably towards Barbençon, while the division of Lhéritier was further to the rear towards Solre-le-Château. Of Milhaud's corps, the division of Wathier stood between the corps of Exelmans and Kellermann. Both the imperial guard and general headquarters were at and around Beaumont (the infantry north and the cavalry south of this place).

To the right, the 4<sup>th</sup> corps had its units scattered between Florennes and Couvin. The division of Delort was that night between Couvin and Rocroi.

In this way, the frontline of the army ran from Leers-Fosteau along a point about 4 kilometres north-east of Beaumont towards Florennes; a total distance of about 30 kilometers.

To the rear, this line ran from Recquignies north of Solre-le-Chateau to a point between Couvin and Rocroi; a total distance of about 50 kilometres. The left had a depth of about 12 kilometres, while the right flank measured about 25 kilometres in depth.<sup>56</sup>

With this result, the completion of the concentration as described in the order of the day of the 13<sup>th</sup> of June had for a large part been successful. The only unit which had basically failed to reach its assigned positions to its full extent was the 4<sup>th</sup> corps of general Gérard, while the position of the 3<sup>rd</sup> infantry corps was an accepted compromise relative to where it was supposed to be.

The preparation of the advance towards the Sambre asked for two types of documents: a general *ordre de mouvement* and specific orders for individual corps commanders. In a balanced relation between the two, the first document would contain a general description of the advance and its general instructions, while the second would contain specific instructions for each corps.

In the current situation there was no such balance: on the one hand the *ordre de mouvement* contained too much detail which had no relevance for *each* corps commander, while on the other it was too incomplete for them to get a proper overview.

Apart from the fact that the *ordre de mouvement* is in some places patronizing and lacks proper editing [<sup>57</sup>], it would have sufficed if the document would have contained a description of the advance upon the Sambre in three columns as well as the composition, time of departure, route and target of each of these columns. In a more general sense it could have stressed the

importance of the convergence upon Charleroi, mutual coordination and speed.<sup>58</sup> In this way, the document could have been much more practical as it was now.<sup>59</sup>

Orders for separate corps commanders could have completed the general framework of the *ordre de mouvement* by adding the specific instructions for corps commanders, such as more detailed instructions regarding time-tables for the departures of individual units, specific march-formations, instructions for reconnaissances, protection of the flanks of the column etc.<sup>60</sup>

From the instructions to both d'Erlon and Gérard as mentioned in the *ordre de mouvement* it becomes clear that Napoleon was well aware of the need to secure his left and right flank against any possible enemy actions. At the same time, Wellington's sector was kept in close observation to make sure he would not fall upon the French line of communication.

Enemy presence in front was obvious, but this element is not represented in the *ordre de mouvement* in such a priority. Though specific instructions for the 1<sup>st</sup>, 2<sup>nd</sup> and 4<sup>th</sup> corps and the sappers and miners of the guard hint to any possible confrontations with Prussian forces, in the way the order is written, the enemy in a general sense is almost non-existent.<sup>61</sup>

In the convergence upon Charleroi swift and parallel marches were essential. That is why stress is laid upon the simultaneous arrival of the cavalry of Domon, the 2<sup>nd</sup>, the 3<sup>rd</sup> and the 4<sup>th</sup> corps in front of Charleroi. Yet, at the same time, the march of this last corps could only be started the moment this corps was sufficiently assembled. This made a parallel advance prone to delays.

To bring about the necessary speed in the different columns, all elements which could hinder it (such as baggage, reserve-parks, ambulances etc.) were to move far in rear of the army.

From the context as described in the *ordre de mouvement* it becomes clear that Napoleon expected his vanguard to have crossed the Sambre before noon on the 15<sup>th</sup> of June, so that he would be able to bring his army across this river to positions around Charleroi during the remainder of the day.<sup>62</sup>

In the event that the enemy would have demolished the bridges over the Sambre and to make sure a swift passage would yet be feasible, three companies of pontoons were taken in the front ranks of the central column.

There are no indications that Napoleon expected very strong Prussian resistance south of the Sambre, yet –in this respect - the closing up of the columns for the advance to the Sambre as it took place made no sense. Yet, it was probably to increase the speed of the columns in order to place the army on the left bank of the Sambre as soon as possible, and - in this way - to be able to meet any strong enemy resistance there right away.<sup>63</sup>

In looking at the points where the main columns passed the river Sambre, it is incomprehensible though why the bridge at Châtelet was not included in the *ordre de mouvement* as a third location to pass the Sambre.<sup>64</sup> For a swift advance to a central position in and around Charleroi, this would have fitted in neatly: the left column at Marchienne-au-Pont, the central one at Charleroi and the right one at Châtelet. To bring 125.000 men over the river Sambre over a front of four kilometres was quite a challenge in itself and by using a third passage, the front would be extended to ten kilometres.<sup>65</sup>

General observations on the concentration of the Armée du Nord.

To assess the way the concentration was carried out, it should be studied against the background of its ultimate goal: to place the army in such a position in front of the enemy so that he wouldn't notice, making a surprise attack possible.

Originally, before it went through the drain of forces as a result of the rise in the Vendée, the concentration of the Armée du Nord was meant to be carried out with the 1<sup>st</sup>, 2<sup>nd</sup>, 3<sup>rd</sup>, 6<sup>th</sup> corps, the imperial guard and the cavalry.<sup>66</sup> These units were placed in such a way that the longest

marches would have to come from the south-west (Paris, Laon) and west (Valenciennes, Maubeuge).

Yet, by pulling in the *Armée de la Moselle*, means were sought in order to make up for the numbers lost. It meant pulling in a force from a distant theatre, and thereby making the concentration - as it was originally planned - prone to delay and detection by the enemy. As such, the reinforcement was potentially comprising the eventual success of the concentration.

It cannot be fully substantiated what may have been the exact reasons of the delay of the *armée de la Moselle* in relation to the planning as set up for the concentration of the army, but though it drew the attention of the enemy, it did not in such a degree that it triggered the Prussians to fix their eyes predominantly upon the French right flank.

The imperial guard was drawn to the army in forced marches, but this was not uncommon in situations like these as the departure of this unit from the capital could be regarded as a very serious sign that war could be imminent and therefore had to be set in at the very last moment.

There is no hard proof that there has been a real relation between the planning of the concentration and the political situation in Paris, as has been suggested.<sup>67</sup> Political events such as the Champ de Mai and the meeting of the Chambres on the 3<sup>rd</sup> of June may have distracted Napoleon from his military plans, but basically there was just one compelling element which set the clock for Napoleon and that was the date of the allied invasion into France.

The concentration of the *armée du Nord* was obviously meant to carry the army into an offensive action. Yet, it should be emphasized that its main feature, surprise, did not only come from the measures which have been referred to. Important as they were, by far the most effective way of masking the concentration was its apparent double purpose, at least for the enemy: it could be either one of an offensive or of a defensive character.<sup>68</sup> In the resulting cat-and-mouse play, this element could be exploited by Napoleon and this is what he did. The concentration was a threat and protection at the same time. In fact, for Napoleon, there was a potential chance that Wellington might invade the country through the sector along the river Oise, but as has been shown before he intended not to await events and make the first strike himself.

It had already been since March that Napoleon kept a considerable military force in front of Wellington's sector between Valenciennes and Maubeuge, and through time this mass of troops increased in strength. This, in its turn, resulted in an obsession of Wellington with this sector which filtered through in his ideas - as will be shown below - on the 15<sup>th</sup> and 16<sup>th</sup> of June.

The result of the concentration of the army was that it entered the Netherlands one day later as planned and not in the complete arrangement as set out by the emperor, but in a general sense it was concentrated rapidly and virtually unnoticed by the enemy until the very last moment. While Wellington did not change his dispositions, it was only at some point on the 14<sup>th</sup> of June that the commander of the 1st Prussian corps took preparatory measures for a possible concentration of his corps, in case this might be necessary [<sup>69</sup>], while the Prussian staff took measures for an actual concentration of the whole army only towards midnight that day.

In the context of the constraints Napoleon was in as far as time and military resources was concerned, the concentration in itself can be regarded as an achievement worthy of his reputation.<sup>70</sup>

General observations on the preambles.

Napoleon's attempt to regain and maintain power was based upon two elements: a liberal approach in France and a pacifist one towards Europe. Based on what he had learned about mutual distrust between the great powers, Napoleon might have hoped on a disruption of the seventh coalition, but this was not to be. How sincere his second intention may have been, it was soon to be belied by the major powers of Europe, in emitting the statement as they did on

the 13<sup>th</sup> of March and by not reacting to the pacifist intentions as expressed towards them by Napoleon early April. This refusal was in fact a provocation of war. For the coalition, Napoleon as a person stood for war and just his sheer presence meant that war was inevitable. This meant an invasion of France, as in 1814, unless of course Napoleon would take the initiative.

In internal politics, Napoleon chose for a reform of the system by the attempt to establish a constitutional monarchy, based upon the *Acte additionnel*. By taking a more liberal course, he hoped to smother opposition, while at the same time he expected to be able to gain the sceptics. In general, however, the reactions it provoked were not unanimously positive. After an initial enthusiasm, the general reaction of the people from France to the return of their former emperor grew into one of observation and expectation. For obvious reasons the royalists disapproved of the initiative, while for the Bonapartists the whole set-up was too democratic. At the same time, the Jacobins did not recognize the full application of the principles of the revolution as they had been originally proclaimed.

Last but not least, the liberals suffered from a feeling of distrust as they felt the switch Napoleon had made lacked solid ground. It was their fear that Napoleon could, particularly after military success against the coalition, readopt the despotism in which France had got to know Napoleon. On the other hand, in case Napoleon would suffer a military defeat, it could bring the Bourbons back to the throne.

Also the fact that the new constitution in its design was no structural change but merely an addition to the former imperial constitution had given rise to this concern.<sup>71</sup> Basically, the question centred around Napoleon's credibility in both these approaches and it was just in these that he did not convince. Whatever level of sincerity may have been in his intentions, the whole as seen in perspective makes an artificial and affected impression.

Taking Napoleon's character and career in account, his pacifism and liberalism are most remarkable to say the least, even after his defeat of 1814 and the liberal spirit which found its way throughout Europe.

In a final analysis, was it actually *necessary* for Napoleon to preach peace and to reconcile himself with the constitutional monarchy as he did? Napoleon clearly felt the necessity and possibility in the context of the situation and that is why he used them, but this was not the same as that he actually fully believed in their merits.<sup>72</sup> In stepping in the political constellation in France and Europe, he obviously had certain expectations as he felt he could not disregard them, but he was not naive. For that, his approach in 1815 was more of a pragmatic kind, in the sense that he felt would get his chances in the process to set situations to his own advantage.

The European threat upon the frontiers of France was used by Napoleon emperor to convince his country that an immense effort was necessary to make sure that the danger could be met and France's sovereignty could be maintained. In this way, Napoleon tried to strengthen his position within the French political scene, a position he had yet basically triggered himself by presenting himself as the new pacifist and liberal leader of the country.

It should not be forgotten that by the time the emperor was about to invade the Netherlands, he and his ministers had until that moment functioned under the supervision of the *conseil d'état*.<sup>73</sup> The process of the preparation and formalisation of the liberal political system eventually took only until the first week of June, when both chambers had their first sessions.

Yet, just then, the true political value of the new set-up became painfully clear: right at its very first beginning, the system itself was under a strong discussion. This was inevitable as long as Napoleon's credibility was under discussion - it was on this upon which it all hung after all. Eventually, it was during an internal political turmoil that Napoleon left for the Netherlands on the 12<sup>th</sup> of June to make war.

The way Napoleon saw it, it was not in politics in a liberal setting only that the stability of France could be guaranteed. It also was – and even more so – in the opportunity he saw in a military victory over the seventh coalition. The campaign in the Netherlands eventually was Napoleon's decisive step in his pragmatic approach to attain his ultimate goal: to regain power in a form which at least surpassed that as the internal political system of the moment allowed him.

The choices made by Napoleon were rational and pragmatic on one side but also stemmed from his basic instinct: his thirst for power. Time would tell if the gamble would work; if it would, it would give him the chance of regaining political ground and status, both in France and abroad. If it wouldn't, it could bring about his downfall but that was the gamble he was willing to take.<sup>74</sup>

For the period of the Hundred Days, Napoleon has been portrayed as a victim of circumstances which he had virtually no control of. Although he obviously saw the limitations of his initial choices, reality however was that Napoleon saw his chances in the development of the situation he was in, and that he grasped them for his own benefit in the longer run.<sup>75</sup>

In the historiography of the campaign of 1815, matters are often simplified by breaking the war down into the return of Napoleon, the resulting military preparations and Napoleon's preemptive strike. It should be stressed though that an allied invasion dictated the time Napoleon had to make his military preparations and that the campaign had a prominent internal political dimension. Obviously, for Napoleon, both dimensions were of the same significance as both were indissolubly connected.

The military preambles of Napoleon to the campaign obviously have the same value as the ones for those of the allies: they should be seen in their own merit, and not in terms of the events of the campaign itself. A good example of this is the special importance – and this point should be emphasized – of the parallel *systematical* preparation by Napoleon of a defence system for the country until he went for war in the Netherlands. In this way, the preemptive strike had a safety net; it was embedded in a defensive strategy if the need for it would present itself.

First version: 15<sup>th</sup> September 2009 - Last revised: 20<sup>th</sup> December 2015 - Copyright © Pierre de Wit



---

<sup>1</sup> SHD, C15/193 and C15/5

Copy in register of staff. In: Bibl.nat. 4366

Correspondance nr.22049

Grouchy - Mémoires du maréchal de Grouchy Vol.III p.440-444

Gourgaud, C. - Campagne de dix-huit cent quinze. p.132-136

<sup>2</sup> Correspondance nr.22051

<sup>3</sup> Correspondance nr.22050

<sup>4</sup> Correspondance nr.22052.

Copy in SHD, nr.C17/95

<sup>5</sup> Cf. Houssaye, H. - 1815.Waterloo p.102

He uses the “journal des séjours de l’empereur” From the AN, AF\* IV, 437

Cf. Les Caraman-Chimay et le 1er Empire. In: Bulletin of the SBEN, nr.32 (1998) p.24

The building, though transformed, still exists and is now a town hall. The room where Napoleon spent the night is kept intact and contains a tablet carrying the following inscription: “Napoleon Bonaparte a couché dans cette chambre dans la nuit du 14 au 15 Juin 1815. C’est ici qu’il donna ses ordres à ses généraux et prit ses dispositions pour se porter au devant des armées alliées 4 jours avant la bataille de Waterloo.”

<sup>6</sup> Delloye, S. – Napoleon dans sa dernière campagne p.33

He bases himself upon sources in the fonds Libioulle, in the library of the Musée du Caillou, Vieux-Genappe.

The issue of roads in Belgium had also already been a point of attention for Soult during his mission to Lille.

<sup>7</sup> In: Mouvement des troupes. Enregistrement de la correspondance, commencée le 11 Mai 1815 p.52 In: Collection François Gianadda, Martigny.

<sup>8</sup> In: Mouvement des troupes. Enregistrement de la correspondance, commencée le 11 Mai 1815 p.52 In: Collection François Gianadda, Martigny.

<sup>9</sup> SHD, C15 nr.6

Another, anonymous, document describes the area where the 2<sup>nd</sup> corps was supposed to move, describing the bridges over the Sambre at Aulne, Marchienne-au-Pont, Lobbes, Thuin, as well as a ford at the border, near Fontaine Valmont. It describes the roads between Thuin – Aulne, Beaumont – Marchienne-au-Pont, Aule – Fontaine l’Evêque and Mont Saint Christophe / Beaumont – Thuin and also mentions the presence of a Prussian redoubt (including two guns) at La Tombe de Marcinelle. In: SHD, nr.C15 nr.5

<sup>10</sup> Cf. colonel Heymès. In: Documents inédits etc. p.2

Ney himself in his letter to Fouché, dated 26<sup>th</sup> June 1815, doesn’t give an hour. In: LMB, nr.AS1301

If this would be the true line of events, it would mean that Ney covered the 30 kilometres between Avesnes and Beaumont in about twelve hours, so in an incredible low speed of about 2.5 kilometres per hour.

---

Cf. Pollio, A. - Waterloo p.139

At Beaumont, Ney would have spent the night in the quarters of general Daure, the house of the family of Desquesnes. In: Delloye, S. —Napoleon dans sa dernière campagne. Special of the bulletin of the SBEN. 1996 p.33

Conreur incorrectly claims that Ney spent the night of the 14<sup>th</sup> of June in the abbey and farm of Dansonspenne, about two kilometres behind Leers. In: De Thuin à Waterloo. p.49

<sup>11</sup> Though the division of Durutte was in front of the corps column, it is general Schmitz who claims that his division (the one of Donzelot, which was second in the column) was collected in a position in a forest in rear of Solre-sur-Sambre, where both Reille and Donzelot would have had their headquarters. Cf. Report of general Schmitz. In: Brouwet, E. – “Mémoires et documents sur la campagne de 1815.” In: Revue des études Napoléoniennes. (1932) p.360-365

According to captain Duthilt the 1st division halted near Jeumont and took up a bivouac at Solre-sur-Sambre for the night. Cf. Captain Duthilt (aide de camp of the 1st brigade) - Les mémoires du capitaine Duthilt p.297

<sup>12</sup> In: Pontécoulant, F.G. de - Souvenirs militaires p.53

De Pontécoulant participated in the campaign as lieutenant in the horse artillery of the old guard.

<sup>13</sup> This might be Ragnies.

<sup>14</sup> SHD, C15 nr.22

<sup>15</sup> Callatay, Ph. De – The concentration of the French army etc. p.27

Regnault, J. - La campagne de 1815; mobilisation et concentration p.233

Houssaye, H. – 1815. Waterloo p.103

Arvers erroneously claims the division of Girard was at Leers-Fosteau, as it is a fact that the one of Bachelu was there in front (see account of the campaign). In: Arvers, P. - Historique du 82<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne et du 7<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère (1684-1876) p.160

<sup>16</sup> Conreur, M. - De Thuin à Waterloo p.7

Reille, J.L. - Honoré Charles Reille et sa descendance p.198

<sup>17</sup> Cf. Fantin des Odoards. Journal du général Fantin des Odoards p.428-429

Reports of Vandamme (from Clermont) and chef de bataillon Guyardin (from Beaumont) of the 14th of June as mentioned in the main text.

<sup>18</sup> Conreur incorrectly claims that Vandamme had his headquarters on the night of the 14<sup>th</sup> of June in the hamlet of Marcelle, which is to the right of the road which leads from Beaumont towards Charleroi.

Apart from the fact that the reports of Vandamme himself leave no doubt about the whereabouts of his headquarters, Conreur bases himself upon some vague local tradition that a French general – or even Napoleon – would have spent the night at La Marcelle and this person is identified by Conreur as Vandamme. In: De Thuin à Waterloo p.16

<sup>19</sup> This chateau / farm is about 2 kilometres south of Clermont, to the right of the road leading from Beaumont to Clermont.

---

<sup>20</sup> Original in SHD, C15/5. In the top left margin is written: "Transmettre la lettre ci joint au ministre de la guerre. Exp. le 15 Juin"

<sup>21</sup> Copy in register of staff Bibl.Nat, nr.4366

SHD, nr. C15, nr.5

Grouchy, A.F.E. de - Mémoires du maréchal De Grouchy. Vol.IV p.159-160

<sup>22</sup> Original in SHD, C15 nr.5

At Clermont, Vandamme spent the night in the farm of Marzelle.

<sup>23</sup> Original in SHD, C15, nr.5

Guyardin became chief of staff for Habert, after Trézel had got seriously wounded at Ligny; Trézel had come to replace maréchal de camp Revest, who only reached the division after the campaign was over. Cf. Lérault, D. – De Waterloo à la Légion étrangère p.103

<sup>24</sup> Original in SHD, C15 nr.5 On top is written (in another handwriting): Reçu le 14 à 8 heures du soir. Expedié à la division sur-le-champ.

<sup>25</sup> SHD, nr.C15 nr.5. In the top margin is written in another handwriting: "Reçu le 14 à 8 heures du soir et donné de suite l'ordre en conséquence."

<sup>26</sup> Cf. Report of Gérard, as mentioned below.

Hulot - Documents inédits p.19 - Hulot himself also had his headquarters at Florennes.

Callatay, Ph. De – The concentration of the French army etc. p.28

Regnault, J. - La campagne de 1815; mobilisation et concentration p.234

<sup>27</sup> SHD, nr.C15-11

A note in the left hand upper corner- in other handwriting - reads:

"Le général Gérard doit toujours emmener les moyens de passage que le M[inist]re. de la Guerre a mis à sa disposition. Lui écrire en conséquence. Écrit le 15 Juin."

<sup>28</sup> Hulot - Documents inédits p.55-56

<sup>29</sup> Hulot - Documents inédits p.56-57

<sup>30</sup> In: Mouvement des troupes. Enregistrement de la correspondance, commencée le 11 Mai 1815 p.49 In: Collection François Gianadda, Martigny.

<sup>31</sup> Report of Lobau, dated 8 p.m. on the 15<sup>th</sup> of June (see below). In: SHD, nr.C15/5

Here, he clearly states that his corps connected its march towards *the left* of the 3rd corps and as it was not led along an alternative road the moment it became clear that the 3rd corps was delayed, this can only mean that it stood east of Beaumont.

Cf. Callatay, Ph. De – The concentration of the French army etc. p.28

Teste, F.A. – Souvenirs du général baron Teste. In: Carnet de la Sabretache (1912), p.166

Corporal Delroeux (3<sup>rd</sup> battalion 11<sup>th</sup> regiment of the line, division Simmer) states his regiment was collected at Guise and reached Beaumont on the 14th of June. In: Fleischman, Th.- L'épopée impériale. Souvenirs inédits d'un caporal p.521

---

From Arras to Beauont, Teste had covered a distance of about 130 kilometres.

<sup>32</sup> Copy in SHD, C15 nr.5

<sup>33</sup> SHD, nr.C15 – the title of the document states that Pajol was at Estruel (between Barbencon and Bossus, near Waliant) but this is in another handwriting, the same as of the person adding a small summary of the text, so this is not original. No evidence is provided that Pajol was actually at Estruel.

Grouchy, A.F.E. de - Mémoires du maréchal De Grouchy. Vol.III p.455-456

<sup>34</sup> Colonel Biot. In: Campagnes et garnisons p.232-233

<sup>35</sup> Colonel Biot (aide de camp of Pajol himself) mentions Boussu-sur-Heure (meant here is Bossus-lez-Walcourt) and Walcourt. Boussu-sur-Heure was a halting place. In: Campagnes et garnisons p.233

For Fontenelle and Walcourt, see:

Le Moine de Margon. Historique du 11<sup>e</sup> régiment de dragons p.167

Historique du 5<sup>me</sup> régiment de hussards p.104

<sup>36</sup> Cf. Grouchy's report (see below).

Menuau incorrectly claims that Exelmans followed Pajol through Silenrieux and Yves, but it was only the next day that Exelmans did so, but not in rear of Pajol, which corps took a road further west (see below). In: Menuau, M.- Historique du 14<sup>e</sup> régiment de dragons p.289

<sup>37</sup> Copy in SHD, nr.C15

<sup>38</sup> SHD, nr.C15 - Both documents as referred to are unavailable.

Grouchy, A.F.E. de - Mémoires du maréchal De Grouchy. Vol.III p.454-455

<sup>39</sup> SHD, nr.C15

Grouchy, A.F.E. de - Mémoires du maréchal De Grouchy. Vol.III p.455

<sup>40</sup> Surgeon Lagneau confirms for the 3<sup>rd</sup> regiment of grenadiers that it stood in front of Beaumont on the 14<sup>th</sup> of June. In: Journal d'un chirurgien de la grande armée 1803-1815 p.297

General Petit (1st regiment of grenadiers) confirms a position for the guard in and in front of Beaumont. In: General Petits account of the Waterloo campaign. In: The English Historical Review. Vol.XVIII.1903.p.322

Captain De Stuers (1st battalion 2nd regiment of chasseurs) merely confirms his position in the vicinity of Beaumont. Cf. his account. In: Pawly, R. & Courcelle, P.– Mémoires etc. p.34

The heavy cavalry of the guard, led by baron Guyot, stood that day at Grandrieu, about six kilometres south-west of Charleroi. Guyot had been ordered to the Armée du Nord on the 12<sup>th</sup> of June and it was on the 14<sup>th</sup> of June that he took the actual command over the heavy cavalry of the imperial guard. Cf. Guyot - Carnets de campagne p.289

<sup>41</sup> Cf. Orders and reports to Neigre dated 6<sup>th</sup> and 8<sup>th</sup> of June of June.

In: Mouvement des troupes. Enrégistrement de la correspondance, commencée le 11 Mai 1815 p.36 In: Collection François Gianadda, Martigny.

Also see the order of the day dated 10<sup>th</sup> of June and Soult's report dated 12<sup>th</sup> of June.

---

<sup>42</sup> In: lot nr.277 sold at an auction (Pierre Bergé & associés, France) dated 19<sup>th</sup> March 2008 [communicated by Stephen Beckett]. Published in: Portefeuille de Buonaparte etc. p.98

<sup>43</sup> The fact that it was written and copied that evening can be derived from Lobau's report of the 15<sup>th</sup> of June (8 p.m.) where he states that he received it in the night, and this while Lobau himself may have been only about three kilometres away from Beaumont, from where the order was sent. In: SHD, C15 / 5

<sup>44</sup> In: BN, FR.Nouv.acq. 4366

Correspondance nr.22053.

Copy from original taken from the papers of the Rogniat family. In: SHD, C15.

Grouchy, Mémoires III p.445-453

From the copy in the register of staff it becomes clear that the document was carried to the different corps commanders by the following officers:

To d'Erlon by Romarins, to Reille by Macarty, to Vandamme by Faviers, to Lobau by Poirot, to Drouot by Gentet, to Gérard by Binard, to Mortier by Gentet, to Grouchy by Vaucher and to Ruty and Rogniat by Lefèbvre.

A summary was handed out to general Daure by Ricou and to general Radet through baron Michal.

<sup>45</sup> The document from Soult as referred to - from Beaumont - to Gérard reads:

“On l'a prévenu de la direction du Maréchal Grouchy; il lui a écrit dans le même sens au sujet du corps Prussien de Jamignon, pour qu'il se règle en conséquence et qu'il s'éclaire toujours bien sur sa droite.” Copy in register of staff. In: BN, Nouv.acq. nr.4366

SHD, nr.C15 / 5

<sup>46</sup> SHD, C15 nr.5

BN (Nouv.acq.) Nr.4366

Grouchy, A.F.E. de - Mémoires du maréchal De Grouchy. Vol.III p.453-454 and Vol.IV p.160-161

<sup>47</sup> Copy in: SHD. C15 nr.5

Grouchy. In: Mémoires Vol.III, p.461 - Here he erroneously mentions 7.30 a.m. in stead of 2.30 a.m. !

<sup>48</sup> SHD, nr.C15 – the title of the document states that Kellermann was at Barbencon, but this is in another handwriting, the same as of the person adding a small summary of the text, so this is not original. No evidence is provided that Kellermann was actually at Barbencon.

Grouchy, A.F.E. de - Mémoires du maréchal De Grouchy. Vol.III p.456-457

The fact that the division of Lhéritier was apparently way back in the rear of the one of Roussel d'Hurbal can also be traced from a short note from Kellermann, dated 12<sup>th</sup> of June, stating:

“Le comte de Valmy le prévient que n'ayant pu encore obtenir de situation de la division du général l'Heritier il ne peut lui envoyer celle qu'il a demandé; il observe aussi que cette division se trouve trop éloignée et demande s'il peut la placer à Guise; et si ce rapprochement n'est point possible, qu'en cas d'ordre de mouvement, celui qui concerne cette division lui soit adressé directement.” In: SHD, Chronologie des maréchaux de France, généraux de division et généraux de brigade, file Kellermann, 352/GD/2

---

Back in May, at least the 8<sup>th</sup> regiment of cuirassiers stood in Moy, between La Fère and Guise. In: d'Amonville, M.F.J.R. - Les cuirassiers du Roy p.239

<sup>49</sup> SHD, C15, nr.5

Grouchy – Memoires du maréchal Grouchy Vol.III p.462

<sup>50</sup> The 4th corps of Milhaud stood in rear of that of Exelmans and the corps of Kellermann in rear of the 4<sup>th</sup> corps. The description “in rear” should then be understood as “to the west of” as the movements on the 15th of June of all these three corps were initially directed to the east, before turning north, towards Charleroi.

Cf. Grouchy, Pièces justificatifs - 3rd series, p.6

Callatay, Ph. De – The concentration of the French army etc. p.28

<sup>51</sup> SHD, C15 nr.5

Grouchy, A.F.E. de - Mémoires du maréchal De Grouchy Vol.III p.461-462

<sup>52</sup> Callatay, Ph. De – The concentration of the French army etc. p.28

Histoire du 1er régiment de cuirassiers p.160

<sup>53</sup> Cf. Regnault, J. - La campagne de 1815; mobilisation et concentration p.228-232

Bas, F.de & T'Serclaes de Wommersom, J.de - La campagne de 1815 aux Pays Bas. Vol.I p.336, 342

Gourgau, C. - Campagne de dix-huit cent quinze p.30

Geoffroy, lieutenant - Travaux d'étude et d'état major – étude sur la concentration de l'armée française du Nord en 1815 P.50

Mémoires pour servir etc. p.67

<sup>54</sup> On the 3<sup>rd</sup> of June, Davout made a plea to the emperor for the appointment of a lieutenant general on the Somme in the event the mobile army might no longer be able to protect the *places fortes* there. It resulted in the nomination of Gazan. In: Mazade, Ch. De – Correspondance du maréchal Davout etc. Vol.IV nr.1748

<sup>55</sup> Cf. preambles related to the allied armies.

<sup>56</sup> Houssaye comes to a depth of about 45 kilometres and a front of about 36 kilometres. In: 1815.Waterloo p.105

Oosterman calculates for the depth 6.5 kilometres for the left, 9 kilometres for the centre and 22 to 26 kilometres for the right. In: Opmarsch en concentratie van het Franse leger in Juni 1815 p.10

<sup>57</sup> The patronizing is the most pronounced in banal details such as the instructions to provide the men with cartridges, to reconnoitre and to gain intelligence (and then through officers being able to speak Flemish, in a region where no Flemish is spoken at all).

Cf. Lettow Vorbeck, O.von – Napoleons Untergang p.238

Lenient, E. - La solution des énigmes de Waterloo p. 139

In the *ordre de mouvement*, instructions for d'Erlon are contradictory: while he is supposed to follow the 2<sup>nd</sup> corps, which is supposed to head for Marchienne-au-Pont, d'Erlon is ordered to head for Charleroi.

---

From Soult's order to Vandamme though it can be taken that d'Erlon had been ordered to Marchienne-au-Pont.

<sup>58</sup> Lenient, in stating the document lacks the general purpose of the advance, believes Napoleon should have held a meeting to explain this purpose on the night of the 14<sup>th</sup> of June instead.

This, however, would not have been practical and could just as easily be done through an order as described above.

In: La solution des énigmes de Waterloo p.141

Oosterman points to the lack of specific roads mentioned for the three columns. In: De overgang etc. p.86

<sup>59</sup> About the order Houssaye writes: "Cet ordre de mouvement est, avec justice, regardé comme un modèle. Jamais aux heures fortunées d'Austerlitz et de Friedland, Napoleon n'avait dicté un dispositif de marche plus étudié ni mieux conçu. Jamais son génie n'avait plus lucide, jamais il n'avait mieux montré son application au détail, ses larges vues sur l'ensemble, sa clarté et sa maîtrise de la guerre." In: 1815. Waterloo p.112

<sup>60</sup> In fact, of those orders available, for instances actual routes are proposed (i.e. for the 3rd corps and the cavalry).

<sup>61</sup> To Grouchy and Vandamme, Soult mentions the presence of about 6000 Prussians at Jamioulx; this information reached Soult after he had written the order.

<sup>62</sup> Cf. Lenient, E. – La solution des énigmes de Waterloo p.142

<sup>63</sup> Cf. Oosterman, J.T. - Opmarsch en concentratie van het Franse leger in Juni 1815 p.10-11

<sup>64</sup> Cf. Lettow Vorbeck, O.von – Napoleon's Untergang p.245

He mentions Marchienne-au-Pont as well, but this location *was* included.

Lenient describes the principle of gaining a central position from where Napoleon could strike his enemies and as the first means to accomplish this he sees the necessity of crushing Zieten's corps by turning it east of Charleroi. For this, he drafts a scenario in which Napoleon should have crossed the Sambre with the cavalry and the 6<sup>th</sup> corps at Châtelet, while the 4<sup>th</sup> corps would have crossed it further east so as to cut Zieten off from the remainder of the Prussian army. Both the 3rd corps and the imperial guard would keep to the bridge at Charleroi as their passage. According to Lenient, Napoleon missed his principle by not fixing his enemy, thereby preventing him from defeating it.

What Lenient forgets about is that Zieten's cantonments stretched way beyond Gembloux to the east and as far as Binche to the west, so a manoeuvre along Châtelet and beyond would not necessarily have turned Zieten, and if he would, then from one side only. One can also wonder whether Napoleon was bent upon the destruction of Zieten's corps right away. His main concern was to have a maximal concentration of forces at a central position at and around Charleroi and from which he expected to meet both enemy armies and defeat them in detail.

Cf. Lenient, E. – La solution des énigmes de Waterloo p.144

---

<sup>65</sup> Lenient incorrectly describes the distance between Marchienne-au-Pont and Châtelet as 18 to 22 kilometres. In: *La solution des énigmes de Waterloo* p.144

<sup>66</sup> It would be interesting to know how Napoleon originally distributed these corps over the three columns for the advance towards the Sambre, but such information is unavailable.

<sup>67</sup> General Azan in the introduction of the work of Regnault. In: *La campagne de 1815* p.15

<sup>68</sup> Cf. Geoffroy, lieutenant - *Travaux d'étude et d'état major – étude sur la concentration de l'armée française du Nord en 1815* p.42

<sup>69</sup> It is very likely that at least one brigade of Zieten's corps (the one of Pirch II) did concentrate, after having received very specific information on a French threat and being right in front of it (see below).

<sup>70</sup> Some regard the concentration is the best Napoleon had ever designed and carried out. Cf. Oosterman, J.T. - *Opmarsch en concentratie van het Franse leger in Juni 1815* p.11  
Berthézène is more realistic in describing it as a "beau mouvement stratégique" In: *Souvenirs militaires de la République et de l'Empire* p357  
Houssaye, H. – 1815. *Waterloo* p.105-106

<sup>71</sup> Houssaye, H. - 1815. *Waterloo* p.550-554  
Thiers, A. – *Histoire etc.* Vol.VI p.357, 362

<sup>72</sup> Upon fundamental issues such as his reasons for laying aside dictatorship, changing the imperial constitution, calling in the chambers and his abdication after Waterloo, Napoleon states: "Nous ne ferons aucune réflexion sur des matières qui sont approfondies et longuement traitées dans le livre X."

In fact, however, volume X of Napoleon's memoirs was never published, so Napoleon's actual reasons for his political choices remain unavailable, at least in these memoirs. In: *Mémoires etc.* p.178-179

Cf. Quinet, E. – *Histoire de la campagne etc.* p.48

<sup>73</sup> Some claim that Napoleon planned the preparation of the new constitution and system in such a way that he had his hands free for his war in the Netherlands. This, however, is a serious simplification of reality by omitting the invasion of France by the allies which dictated the time-frame for Napoleon. If the allies had actually invaded France by the 1<sup>st</sup> of June, the Acte additionnel had not been officially inaugurated. Cf. Thiers, A. – *Histoire etc.* Vol.VI p.352

<sup>74</sup> Von Clausewitz puts it thus: "Dies alles fühlte Bonaparte durch; denn wenn er es in seinen Memoiren nicht ausdrücklich sagt, so ist der Wunsch, als Abgott des französischen Volkes dazustehen, hiervon die einzige Ursache; nichtsdestoweniger ist er doch gezwungen, von dem Widerstande der westlichen Provinzen und von dem unsicheren Geiste der nördlichen zu sprechen. In einer solchen Lage also mußte Bonaparte die Rolle eines Vertheidigers, eines Alexander von Rußland nicht für sich geeignet halten, viel eher die eines Alexander von Macedonien, und darum zog er es vor, an der Spitze eines ausgewählten Heeres sein Schicksal lieber den augenblicklichen Eingebungen seines Talentes in großen Wagnissen, seinem Glückssterne anzuvertrauen, als auf die Mitwirkung allgemein durchgreifender



---

Verhältnisse zu rechnen, in Betracht deren er kein gutes Gewissen hatte. Solche Betrachtungen mußten hier mehr entscheiden, als eine bloße Vorliebe für den Angriff; diese kann einen Heerführer in kleineren, weniger entscheidenden, nicht die ganze Existenz umfassenden Verhältnissen leiten, aber sie kommt nicht mehr in Betracht, wenn von Gründen eiener viel höheren, umfasenderen Ordnung die Rede ist.” In: Hinterlassene Werke etc. p.13

<sup>75</sup> In historiography, Quinet describes Napoleon as somebody who stood for despotism and for whom therefore freedom in liberalism was no option, as it would give him only illusionary power. In 1815, for Napoleon there was only one way according to Quinet: that he would chose for despotism again. In: Histoire de la campagne de 1815 p.48-51

Thiers, on the other hand, states that Napoleon was fully convinced of the need for a full constitutional monarchy and that he had solemnly sworn for it. At the same time, Thiers claims that the confrontation with the seventh coalition was of much more importance as internal politics. From there one he depicts Napoleon as a victim of situation in which he lacked the full support of the chambers in this time of crisis. Yet, at the same time Thiers does not mention that it was Napoleon himself who triggered a military conflict and not France as a country. In: Histoire etc. Vol.VI p.347-350, 420